

Classe de Neige début 2017 pour les enfants du cycle 3 (ce2, cm1 et cm2)

Le 10 Novembre 2015 – 1° réunion Ecole/Mairie

Présents : M F. ROLET (FR), M J. LESAGE (JL), J. DECOURTRAY (JD)

JD confirme la volonté municipale de mettre en place une classe de neige, début 2017 en période hors vacances
La classe de neige pourrait se faire tous les 3 ans permettant ainsi à tous les enfants de l'école de pouvoir partir

Il rappelle 2 principes importants :

- * aucun enfant ne sera empêché de partir pour des raisons financières (le CCAS pourra aider individuellement une famille en difficulté financière, participation individuelle possible: la CAF, un Comité d'Entreprise)
- * chaque point de l'organisation sera présenté aux enseignants concernés et sera validé

JD expose le programme type qu'il a envoyé à différentes structures capables de nous recevoir afin qu'elles nous retournent un coût par élève et les conditions d'accueil.

Il donne aux enseignants un tableau récapitulatif reprenant les structures contactées, les coordonnées.

Il explique la situation des lieux d'accueil, les coûts donnés pour la semaine, les particularités, les avantages ...

3 structures doivent encore fournir des réponses aux questions complémentaires demandées (en attente)

JD propose de prendre le train avec les enfants : plus confortable et sympathique, moins coûteux ?

2 changements seraient imposés : gare du Nord/gare de Lyon puis Bellegarde ou Chambéry (en fonction du lieu retenu)

Un autre document liste les actions à mettre en place mais aussi les documents obligatoires ou nécessaires.

JD propose aux enseignants d'analyser ces documents remis, de proposer un lieu d'accueil, de les compléter éventuellement...

Questions ou sujets abordés :

- * 30 enfants seraient concernés par la classe de neige
- * Contenu du programme de la semaine : JL regardera les obligations de l'éducation nationale pour une classe de neige avec une activité sportive (ski alpin)
- * Voyage en autocar : le coût ? Il existe une liste d'autocaristes agréés par l'académie du Nord : FR se renseigne
- * 3 accompagnateurs sont nécessaires avec l'instituteur.
- * Le voyage, la pension complète, les visites seront pris en charge pour ces accompagnateurs.
- * Mme DECOURTRAY se propose comme accompagnante (elle a un parcours d'enseignante, a eu 2 enfants)
- * FR et JL confirme qu'il ne faut pas des mamans d'enfants, des personnes réactives et disponibles pour les enfants durant le séjour sont nécessaires.
- * Ils souhaitent qu'une réunion informelle soit organisée pour que les enfants les découvrent avant le départ
- * JD demande aux enseignants de réfléchir à 2 autres accompagnateurs, la Mairie proposera aussi des candidatures...
- * Le centre d'accueil devra avoir l'agrément de l'Education Nationale et celui de la Jeunesse et des Sports
- * Le coût du voyage : la somme de 15000€ est nécessaire (pension complète, activités, voyage)
 - il a été proposé, par le Conseil Municipal, une participation des parents de 240€ par enfant.
 - JD propose de faire payer 20€ aux parents dès Janvier 2016, tous les mois soit durant 12 mois
 - la somme versée par les parents seraient donc : 240€/enfant X 30 enfants = **7200€**
 - il rappelle que les associations ayant participé à la fête de l'école ont laissé leur subvention pour la classe de

neige (soit 150€ X 6 = 900€). La Mairie abonde d'autant la cagnotte soit 900€ de plus.

Nous aurions donc début 2017 : 3 fois 1800€ soit **5400€**

- au final nous aurions : 7200€ + 5400€ = **12600€**

- il manquerait donc 2400€

- * Les parents devraient pouvoir organiser des manifestations pour amener de l'argent (grilles, repas, autres...)
- * FR propose que la gestion du versement mensuel des familles soit faite par l'école (la secrétaire)
- * L'enveloppe mensuelle serait remise à une association ? JD verra avec Les Canailloux ou une autre association
- ...
- * **FR, JL et JD décident que si moins de 20 enfants sont inscrits : la classe de neige ne se fera pas**
- * Il est nécessaire de réunir rapidement les parents concernés afin de confirmer la classe de neige, les rassurer, présenter le projet pédagogique, répondre aux premières questions l'objectif est de les faire adhérer au projet, qu'ils soient convaincus de l'intérêt de la classe de neige pour l'enfant
- * La date du mardi 15 Décembre 2015 à 18h00 à la salle des fêtes est retenue
- * JD présentera le projet, l'état d'avancement, l'organisation possible, le coût global, la participation financière des parents, la nécessité d'organiser des manifestations mais surtout : rassurer les parents !!
- * JL présentera l'aspect pédagogique lié au projet et l'intérêt pour les enfants de cette expérience
- * FR se propose d'établir rapidement un courrier à destination des parents : pour les informer de la date de réunion, l'ordre du jour, un retour sur leur présence à la réunion, sur l'envoi de leur enfant en classe de neige ...
- * JD demande à FR qu'il lui fasse parvenir le nom de l'enfant et des parents concernés